



samedi 17 novembre 2012

## Séminaire à destination des Femmes chefs d'entreprises dans le BTP du Var - Bruxelles, le 13 novembre 2012



Conduite par leur présidente, Sylvie Mentor, une délégation des femmes du BTP du Var s'est rendue au Parlement européen le 12 novembre 2012 pour échanger avec les députés européens. Elles représentaient les entreprises de nombreux secteurs : BTP, construction, métallerie, ferronnerie, aluminium, maçonnerie, menuiserie, chauffage, climatisation.

Avec Sophie AUCONIE, ils ont examiné comment les PME pouvaient bénéficier des fonds européens. En effet 75% du FEDER s'adressent aux entreprises, le FSE peut intervenir pour la formation et la remise à niveau, et le fonds d'entrepreneuriat social européen pourra bénéficier aux entreprises dont la majorité des salariés sont des salariés en intégration, ou qui ont une action sociale (logements sociaux, HLM), lutte contre la pauvreté et l'exclusion, création d'emploi et d'innovation, soutien aux personnes en difficulté physique ou vulnérable.

Avec Jean-Paul GAUZES, elles ont parlé de la crise économique. A ce propos, le député a rappelé qu'il ne s'agissait pas de la crise de l'euro mais d'une multiplicité de crise ; c'est la crise du manque de décision politique : nous avons eu "16 sommets de la dernière chance".



Avec Karima DELLI, les participantes ont abordé les questions de sécurité, et de santé au travail. En ce qui concerne les axes de la stratégie 2014-2020, il est à noter que les entreprises sont contre cette stratégie européenne qui pour elles coûtent trop chères. Ce que nous pouvons faire, c'est améliorer le cadre législatif existant, promouvoir la culture de la prévention dans lequel le rôle des femmes est fort important, prendre en compte, les mesures et les risques nouveaux émergents.

Il faut savoir que les accidents du travail et les décès qui en résultent s'élèvent à 3 du PIB des Etats membres.

Réaction des participantes, il est fort difficile de faire appliquer les mesures de prévention par les salariés. D'autre part, plusieurs intervenantes ont déploré le rôle de l'inspection du travail qui leur semble faire plus un travail de sanction que de prévention. Elles se sont plaintes également du dumping social et fiscal qui existe entre les entreprises des Etats membres.

Avec Constance LE GRIP, elles ont fait le point sur le marché intérieur, l'environnement, l'urbanisme et la construction.

Une question préoccupante : quelle loi s'applique aux entreprises étrangères qui travaillent en France ? Réponse : la loi française. Mais s'inquiètent les chefs d'entreprises du BTP, nous constatons que le coût horaire français est de 28 €, alors que le coût horaire polonais s'élève à 11 €. De même, les conditions de travail et de logement (appartements pour les salariés français, baraquements pour les polonais) divergent. On ne peut être compétitifs. Mais quand fera-t-on l'Europe sociale ?

Michèle RIVASI a plaidé pour un autre modèle qui ne se fonde pas sur une croissance illimitée, l'Europe business arrivant à son point de rupture.

Le BTP a un rôle à jouer dans la construction et la rénovation de logements et de bâtiments publics à basse consommation d'énergie. Un exemple : en Allemagne, l'électricité coûte plus cher qu'en France, mais la facture du consommateur est moins élevée car les bâtiments sont mieux isolés.

Pour plus d'information : [marie-christine.de-saintaraille@europarl.europa.eu](mailto:marie-christine.de-saintaraille@europarl.europa.eu)